

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET		Date :28/04/2023	
INTITULE DE L'ACTION : ...ECHOFIESTA.....			
DEPENSES (*)		RECETTES	
Location(s) (1)		Autofinancement	
Prestation DMDS	200.00		
Prestation DAMAS	300.00		
Frais de transport (2)		Participation des personnes (4)	100.00
Boissons et alimentation	300.00		
Achat de fournitures (3) (à détailler)		Autres financements (à préciser)	
		Centre social ECHO	300.00
Assurance	150.00		
Tracts, affiches	150.00		
		Aide demandée au PIC	700.00
Taxes (SACEM)			
Divers			
Personnel bénévole		Bénévolat	
SOUS TOTAL DES DEPENSES ENGAGEES	1100.00		
Financement d'un autre projet (5)			
TOTAL	1100.00	TOTAL	1100.00

(*) **Les dépenses doivent être justifiées par des devis**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle,...)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.